

Un projet étudie des déchets nucléaires enfouis dans l'océan. La Suisse fait partie des pays pollueurs

NUCLÉAIRE JETÉ À LA MER

RÉMI ALT

Pollution ▶ Plus de 200 000 fûts de déchets radioactifs reposent sur les plaines abyssales de l'Atlantique Nord-Est, à quelque 5000 mètres de profondeur. Un héritage constitué entre les années 1950 et 1990, auquel la Suisse a contribué dès 1969. Cette problématique refait aujourd'hui surface avec un projet scientifique français, nommé NODSSUM. Celui-ci vise à cartographier la zone d'immersion principale et à comprendre le comportement des radionucléides dans l'océan, et leurs interactions avec l'écosystème.

La première campagne de repérage s'est terminée récemment, tandis que la deuxième est en cours de préparation. Comment savoir si les déchets immergés à cette époque sont toujours radioactifs aujourd'hui, et quel danger représentent-ils pour l'écosystème? Est-ce à la Suisse de récupérer ses débris de l'époque en haute mer?

La Suisse demeure passive
Bien qu'elle ait pris part à la pollution des fonds marins, la Suisse ne participe aucunement au financement du projet NODSSUM. Ce dernier est principalement soutenu par le Centre national de la recherche CNRS en France. «Dans le meilleur des cas, les résultats des investigations fourniront des indications sur les effets des déchets nucléaires sur l'environnement», estime l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Selon les services compétents, la sécurité nucléaire ne nécessite pas de récupérer ces déchets.

«Si la Suisse décide de récupérer les déchets, ils devraient être tout d'abord conditionnés et ensuite déposés dans les centres de stockage intermédiaires», précise tout de même la Confédération. Et de souligner que «les méthodes de conditionnement nécessaires devraient être développées».

Pas suffisant pour la verte Aline Trede. La conseillère nationale bernoise a indiqué dans la NZZ souhaiter que la Suisse cofinance les futurs projets de recherche en lien avec cette affaire, et souhaite déposer une motion à ce sujet. Son homologue genevoise, Delphine Klopfenstein Broggi, mise sur la transparence dans le traitement des résidus radioactifs. «Les déchets nucléaires sont un problème permanent, qui montre la limite de l'exercice», appuie-t-elle.

Peu de danger

La conseillère nationale verte genevoise épingle ces événements des années 1970 comme un exemple à ne pas suivre: «Exploiter les sous-sols océaniques pour y déposer des débris nucléaires, c'est aberrant», s'insurge-t-elle. «La Suisse a une responsabilité et elle doit l'avoir jusqu'au bout. Lancer des fûts radioactifs à la mer est violent tant au niveau du message que de l'impact environnemental. On ne sait pas quoi faire de ces déchets.»



Des fûts de déchets nucléaires ont été largués dans les années 1970 à 700 km des côtes.

KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) et la Nagra, société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs, ne semblent pas s'alarmer de la situation. L'OFEN indique avoir contacté les deux organisations afin de répondre à nos sollicitations. Il soutient que les déchets immergés sont «faiblement et moyennement radioactifs», et que 60% d'entre eux proviennent d'instituts de recherche fédérale. Selon l'IFSN, l'inventaire radioactif des déchets est dûment annoté. «Il est donc possible de calculer l'évolution de la radioactivité de cet inventaire à partir de la décroissance radioactive des déchets», relate Brigitte Mader.

Pas suffisant pour la verte Aline Trede. La conseillère nationale bernoise a indiqué dans la NZZ souhaiter que la Suisse cofinance les futurs projets de recherche en lien avec cette affaire, et souhaite déposer une motion à ce sujet. Son homologue genevoise, Delphine Klopfenstein Broggi, mise sur la transparence dans le traitement des résidus radioactifs. «Les déchets nucléaires sont un problème permanent, qui montre la limite de l'exercice», appuie-t-elle.



«Les déchets nucléaires sont un problème permanent»

Delphine Klopfenstein Broggi

conseillère en communication à l'OFEN.

Or, les débris ont été jetés à la mer entre 1969 et 1982. Près de 90% d'entre eux sont constitués du radionucléide tritium, dont la radioactivité diminue avec le temps. Ainsi, «l'inventaire de tritium a depuis été réduit à moins de 10% de sa quantité initiale», assurent les services d'Albert Rösti. «Il est déterminant qu'il ne s'agit pas de déchets hautement radioactifs. Des calculs montrent que la dose résultante de la dispersion de la radioactivité par les courants marins serait négligeable pour la population des côtes les plus proches.» Car les déchets sont immergés à plus de 700 kilo-

mètres des terres voisines du site, dans les eaux internationales qui bordent la France, l'Espagne, le Portugal ou encore l'Irlande, notamment. L'IFSN le confirme: d'ici à 2050, 98% de la radioactivité devrait avoir disparu de ces sites grâce à la décroissance radioactive.

Contactés, le Centre national de la recherche scientifique français (CNRS) et l'équipe scientifique du projet NODSSUM n'ont pas pu donner suite à nos sollicitations.

Trouver des solutions

Dans les années 1970, Greenpeace avait mené une action visant à empêcher le dépôt de ces déchets dans les abysses.

«Nos militants tentaient de se mettre avec un zodiaque sous la grue qui lâchait les fûts dans la mer», explique Mathias Schlegel, porte-parole climat chez Greenpeace Suisse. «C'était une action d'envergure à l'époque.»

Aujourd'hui, l'organisation internationale indépendante milite pour que chaque pays assume ses responsabilités vis-à-vis de cet héritage radioactif. «La Suisse doit trouver une solution de stockage sur le long terme qui protège la nature et la population», pointe le porte-parole. «A notre avis, elle n'en a pas qui soit convenable.» Et de lâcher: «La leçon fondamentale, c'est que moins on a de déchets, moins ça coûte, et moins ça coûtera aux générations futures».

Réfléchir au futur

Tandis qu'Albert Rösti entend développer le nucléaire, les mots de Delphine Klopfenstein Broggi sonnent comme un avertissement. «Bientôt soixante ans après, ces déchets sont toujours là. Cette pollution dont nous parlons encore illustre ce que cela implique de se lancer dans une énergie aussi dangereuse et insoluble en matière de gestion des déchets.»

Mais, dans un contexte où la Confédération doit faire des économies, peut-on considérer une action de la Confédération sur ces déchets de l'Atlantique comme une priorité? «Le nucléaire coûte très cher. Si on cherche à faire des économies, il faut plutôt éviter de réinvestir là-dedans», lance la conseillère nationale genevoise. ▀

DES DÉCHETS À MIEUX GÉRER

Un retour au nucléaire comme envisagé par Albert Rösti implique un développement de la gestion des déchets à court terme.

Pour être stockés, les déchets nucléaires sont tantôt fondus dans un four à plasma, tantôt enrobés dans une couche de ciment, puis stockés dans des conteneurs en acier eux-mêmes entreposés dans des installations de stockage intermédiaire, le tout sous la surveillance de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). Si ces démarches peuvent paraître déjà précautionneuses, le stockage des déchets nucléaires est amené à évoluer pour encore plus de sécurité. La Nagra, société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs, a été mandatée par les producteurs de déchets pour planifier, réaliser et exploiter un dépôt géologique en profondeur en Suisse.

Mais les délais de réalisation de cette infrastructure sont pour le moins larges. Selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), la procédure de sélection d'un site a débuté en 2008 déjà. La Nagra a proposé en 2024 de l'établir sur le site de Stadel, dans le canton de Zurich, et d'installer le conditionnement des éléments combustibles près du centre de stockage intermédiaire, à Würenlingen. «Il existe aujourd'hui un large consensus scientifique international sur le fait qu'un dépôt en profondeur est la solution de gestion la plus sûre», indique Brigitte Mader, conseillère en communication à l'OFEN.

Le Conseil fédéral devrait se prononcer en 2029 sur ces propositions, l'administration les examinant d'ici-là. Or, la décision des sept Sages devra être soumise au parlement et pourrait faire l'objet d'un référendum. «Il est donc probable que la population ait à se prononcer sur la ques-

tion», appuie la communicante. Porte-parole climat chez Greenpeace Suisse, Mathias Schlegel rappelle le coût très élevé de ce projet et le temps qu'il nécessite pour être réalisé. «Diverses questions relatives aux procédures et à la sécurité restent sans réponse concernant le dépôt prévu», mentionne-t-il. «Le dépôt en profondeur actuellement prévu par la Nagra dans la région du nord du Lägern n'est conçu que pour les déchets radioactifs des centrales nucléaires existantes. La construction d'une nouvelle centrale nucléaire impliquerait donc également la création d'un dépôt supplémentaire.»

Chaque année, la Suisse produit en moyenne 200 m³ de déchets nucléaires de faible et de moyenne activité, ainsi que 30 m³ de déchets de haute activité. Et ce sera vraisemblablement la population qui aura le dernier mot sur la question du traitement de ces résidus. ▀